

Opportunités artistiques et pédagogiques pour la Chapelle Musicale au Domaine d'Argenteuil : l'ouverture des possibles



Depuis sa création en 1939, la Chapelle Musicale Reine Elisabeth ne peut poursuivre pleinement sa mission et se développer que grâce à la confiance qui lui est témoignée.

Dès le début, l'engagement du Comte Paul de Launoit, par la mise à disposition du terrain mais aussi par la structuration pratique, juridique et financière du projet, a été déterminant pour la concrétisation de la vision de la Reine Elisabeth. Un engagement familial jamais démenti à travers les générations.

Parallèlement à un cercle relativement restreint de soutiens privés, la reconnaissance et le financement par les pouvoirs publics s'est développé peu à peu et dans la durée. Plus récemment, ce sont encore des mécènes, familles, fondations et autres partenaires privés qui ont permis de promouvoir une idée simple : quand on soutient des artistes, on soutient aussi ce qu'ils apportent au monde. Le modèle de la Chapelle Musicale repose sur une énergie faite de fidélité et d'engagement. Cet engagement solide et dans la durée est le socle structurel qui permet aujourd'hui à la Chapelle Musicale de mener à bien une ambition nouvelle, profondément alignée sur sa raison d'être.

Et pour cause, aujourd'hui, la communauté de soutien de la Chapelle Musicale évolue encore significativement. Une nouvelle étape est franchie.

Historique de la Chapelle Musicale

La famille Périer-D'Ieteren a souhaité faire l'acquisition du Domaine d'Argenteuil et, dans ce cadre, renforcer les capacités de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth, soutenir la formation à l'excellence musicale et le rayonnement de la Belgique dans le monde.

Suivant la volonté des acquéreurs, le domaine naturel, partiellement classé Natura 2000, fera par ailleurs l'objet d'une gestion axée sur la préservation à long terme de la faune et de la flore de cette région.

Pour faire face aux défis de cette nouvelle étape historique, des *mécènes fondateurs* d'Argenteuil se sont rassemblés pour soutenir la Chapelle Musicale dans cette opération d'extension et accompagner la phase pilote du projet pendant deux saisons artistiques (2026-27 et 2027-28). Les partenaires apporteront les moyens financiers et logistiques nécessaires pour que les Artistes en résidence bénéficient dès septembre 2026 d'un cadre de travail complémentaire au site historique de la Chapelle Musicale, tout en permettant à l'institution d'évaluer et de perfectionner le fonctionnement de ce nouveau campus, avant une éventuelle exploitation à long terme.

